

# Conseiller en insertion professionnelle

## RNCP37274



### Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le Titre Professionnel Conseiller en insertion professionnelle de niveau 5 (équivalent BAC + 2), RNCP37274 enregistré le 23/03/2023, délivré par le Ministère du Travail.

### Public visé

- Demandeur/se d'emploi ou salarié/e souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle, afin d'acquérir, compléter, certifier ou valider les compétences au métier de conseiller en insertion professionnelle.

### Pré requis :

Aucun

### Objectifs du programme

1. **Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé**
  - Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés
  - Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
  - Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
  - Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
  - Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique
2. **Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle**
  - Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
  - Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
  - Accompagner la réalisation des projets professionnels
  - Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
  - Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
  - Analyser sa pratique professionnelle
3. **Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle**
  - Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
  - Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
  - Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
  - Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

### Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

1. 11 parcours de e-learning comprenant au total 333 vidéos de formation enregistrées par 221 experts différents.
2. 11 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.

3. Etude et compte rendu d'2 livres (Le pas à pas de la recherche d'emploi, L'entrepreneuriat en schémas) sous format numérique qui complètent les parcours de formation.
4. Entretiens individuels en visio de debriefing des résultats des examens et de l'étude des parcours, avec un consultant confirmé. Lors des rendez-vous programmés en visio conférences, le consultant formateur référent répond aux questions éventuelles des apprenants, aide le candidat à réaliser son dossier professionnel, l'informe des modalités de l'examen et le prépare au déroulement de l'examen devant le jury.
5. Exercices de préparation à l'examen de certification sous forme d'annales.
6. Assistance à la préparation du dossier professionnel à soumettre devant le jury. Les ECF sont établis par le responsable pédagogique de FORCES à partir du référentiel d'évaluation de la formation, du programme de formation et des notes des examens réalisés en ligne à la fin de chaque parcours de formation.

## Contenu du programme

### Bloc de compétences 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

3 parcours de e-learning enregistrés par 63 experts différents

- Je réussis ma reconversion professionnelle - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'adopte des comportements personnels gagnants – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe mes soft skills professionnels – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

### Bloc de compétences 2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

5 parcours de e-learning enregistrés par 102 experts différents

- Je découvre les mutations du marché du travail - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je recherche et trouve un emploi – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je me prépare à devenir entrepreneur – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je développe mon activité sans créer d'entreprise ou deviens autoentrepreneur – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je crée mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

### Bloc de compétences 3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

3 parcours de e-learning enregistré par 56 experts différents

- Je gère mes projets – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je découvre l'environnement externe des entreprises - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je découvre l'organisation interne des entreprises - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

## Modalités d'admission

Admission après entretien

## Certification

Titre professionnel Conseiller en insertion professionnelle, délivré à l'issue de la formation, si le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.

[Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel](#)

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/> et sur  
<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/tp-conseiller-en-insertion-professionnelle>

## TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

**Heures de e-learning : 110 H**

**Heures de tests de connaissances : 11 H**

**Etude des livres numériques : 80 H**

**Temps d'accompagnement : 11 H**

**Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 15 H**

**Assistance dans la préparation du dossier professionnel : 4 H**

**Temps total de formation : 231 H**

## DUREE DE PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

# LES EPREUVES DU TITRE CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

### **Mise en situation professionnelle : 45 min**

Lors de la session, avant la mise en situation, le candidat tire au sort sans en prendre connaissance la fiche qui sera le support du scénario de cette épreuve. Cette fiche est remise au comédien qui tient le rôle de la personne accueillie.

Le jury communique au candidat les informations sur le type de structure dans lequel se tient l'entretien.

Pendant 15 mn, le candidat s'isole pour se préparer.

La mise en situation d'une durée de 30 minutes s'effectue dans une salle permettant la conduite de l'entretien et l'observation par le jury placé en retrait.

### **Entretien technique : 40 min**

Cette épreuve se déroule obligatoirement après la mise en situation en trois temps.

1. Après la mise en situation, le candidat dispose de 20 minutes pour réaliser par écrit la synthèse de l'entretien d'accueil et pour analyser sa pratique. Au terme de sa préparation, le candidat remet sa synthèse de l'entretien au jury.

2. Le candidat présente oralement son analyse de pratique.

3. Puis le jury questionne le candidat à partir de la mise en situation et de son écrit.

### **Questionnement à partir de production(s) : 1 h**

Le questionnement est réalisé avant ou après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. Il s'appuie sur la production réalisée en amont de la session et se déroule en deux parties :

1. Présentation orale par le candidat (durée totale : 20 minutes). Le candidat donne des éléments de contexte et expose l'analyse de sa pratique d'accompagnement individuel et collectif et l'analyse de la mise en œuvre de l'offre de services auprès des employeurs.

2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale du candidat (40 minutes).

### **Entretien final : 30 min**

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

**Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 55 min**

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0. Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo. Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique. Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

## PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : [Demander les conditions de partenariat](#) – [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)

Particulier ou entreprise : [Demander un devis](#)

**2 600 euros nets de tva dans le cadre de la formation continue**

### Raisons de choisir FORCES :

Pédagogie innovante : e-learning ; e-books ; experts variés ; tests ; visios

Suivi pédagogique et technique par consultant confirmé

84% de réussite aux examens d'Etat

Notation 4,82/5 sur le CPF

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)